



# PROJET ÉDUCATIF

2023-2027



**ÉCOLE DES MÉTIERS  
PROFESSIONNELS**

Centre  
de services scolaire  
des Hauts-Bois-  
de-l'Outaouais

Québec

# MOT DE LA DIRECTION

L'élaboration du Projet éducatif d'un centre de formation professionnelle est un processus crucial qui nécessite une planification minutieuse, une organisation efficace et une gestion proactive. Ce processus implique plusieurs phases clés, allant de la planification à l'évaluation, en passant par la réalisation des actions ciblées. Afin de réaliser un tel défi, nous avons besoin d'une équipe fortement soudée et prête à vouloir évoluer au bénéfice des élèves et de l'ensemble du personnel. Je peux aujourd'hui dire mission accomplie, car ce nouveau Projet éducatif se veut innovateur et inspirant. Orienté vers les élèves et le personnel, il continue de miser sur un environnement éducatif sain et de qualité supérieure.

Nous sommes impatients de poursuivre avec vous les travaux déjà amorcés afin de faire de ce Projet éducatif une réussite exceptionnelle. Je profite du moment pour sincèrement remercier tous les gens impliqués de près ou de loin dans l'élaboration de ce Projet éducatif qui orientera nos actions éducatives pour les prochaines années. L'École des métiers vous remercie de votre engagement sans faille et de votre désir constant de grandir pour réussir ensemble.



**Serge Lacourcière**  
**Directeur FP-FGA**

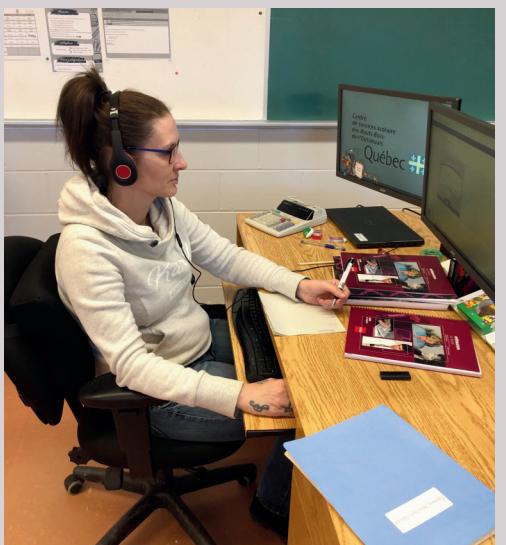
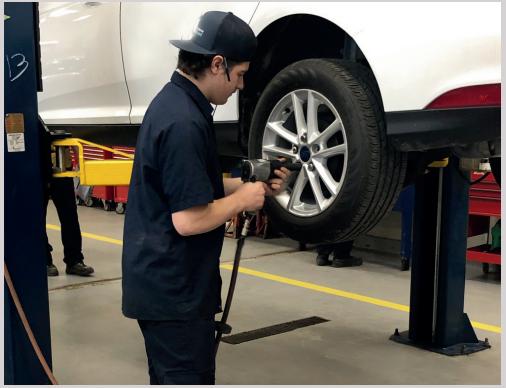
## LE PROJET ÉDUCATIF



Le Projet éducatif est un outil stratégique ayant pour objectif de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'actions et les résultats attendus afin d'assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, le Projet éducatif est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs et partenaires gravitant autour de l'établissement : les élèves, les membres du personnel, les parents ainsi que les représentants de la communauté, des entreprises et du centre de services scolaire.

# ENCADREMENTS LÉCAUX

La Loi sur l'instruction publique (LIP) précise que le Projet éducatif d'un établissement doit tenir compte des obligations suivantes :



→ **Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 91.1) :**

- La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue, les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, l'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
- Les cibles au terme de la période couverte par le Projet éducatif ;
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
- La périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.

→ **Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel à l'école (LIP, article 37);**

→ **Harmoniser la période couverte par le Projet éducatif avec celles du Plan d'engagement à la réussite (PEVR) du centre de services scolaire et du Plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);**

→ **Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministère visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de service et le ministère (LIP, article 459.3);**

→ **Assurer la cohérence du Projet éducatif avec le PEVR (plan d'engagement vers la réussite) du centre de services scolaire (LIP, article 37 et 97.1).**

## NOTRE VISION

Fournir une formation de qualité adaptée à la réalité du marché du travail



## NOS VALEURS

- L'autonomie
- Le respect
- Le travail d'équipe

## NOTRE MISSION

Offrir un milieu d'apprentissage stimulant, passionnant et évolutif afin de développer des compétences, des attitudes et aptitudes personnelles et professionnelles

# COLLABORATEURS

La collaboration lors de l'élaboration d'un Projet éducatif en formation professionnelle est essentielle pour garantir son succès et sa pertinence.

Il est important d'impliquer tous les membres de la communauté dans le processus d'élaboration du Projet éducatif.

Cette collaboration permet d'échanger différentes idées et perspectives sur les besoins de formation, les compétences requises par l'industrie, les tendances du monde du travail, etc. Cela garantit que le Projet éducatif est pertinent et s'accorde avec les attentes du marché de l'emploi.

Toute la population en lien avec notre Projet éducatif doit être impliquée dans toutes les étapes de la planification du Projet éducatif dans l'identification des objectifs, la conception du programme, le choix des méthodes pédagogiques, l'évaluation, etc. Une approche participative garantit que les besoins de toutes les parties sont pris en compte.

La collaboration permet également de partager des ressources et des expertises entre les enseignants et les entreprises. Notamment, les entreprises peuvent fournir un aperçu des compétences requises dans le milieu professionnel, tandis que les formateurs peuvent faire valoir leur expertise en matière de pédagogie et de développement de programmes.

La collaboration ne se limite pas à l'élaboration du Projet éducatif, mais doit être maintenue tout au long de sa mise en œuvre. Cela permet d'apporter des ajustements en fonction des comptes-rendus d'expériences et de l'évolution du marché du travail.

L'élaboration du Projet éducatif exige un travail d'équipe assuré par une gestion participative de la part de ses leaders. Le comité formé à cet effet est composé du directeur, du directeur adjoint, de membres du personnel enseignant, de membres du personnel en services complémentaires à l'élève ainsi que de membres de l'équipe du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

## Membres du comité du Projet éducatif 2023-2027

### Membres de la direction :

- Serge Lacourrière, directeur FP-FGA
- Daniel Larche, directeur adjoint FP-FGA

### Membres de l'équipe enseignante :

- Pierre-Olivier Alie, enseignant en Mécanique automobile
- Normand Beaupré, enseignant en Commerce
- Pierre Croteau, enseignant en Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger

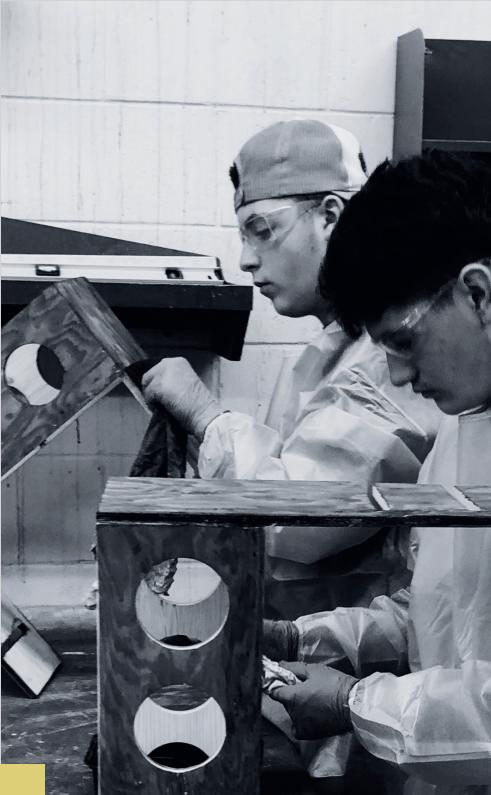
### Membres de l'équipe des professionnelles :

- Lynda Bouliane, conseillère pédagogique en adaptation scolaire
- Valérie Major, agente de réadaptation

### Membre du personnel en services complémentaires à l'élève :

- Mélissa Lafrenière, technicienne en travail social





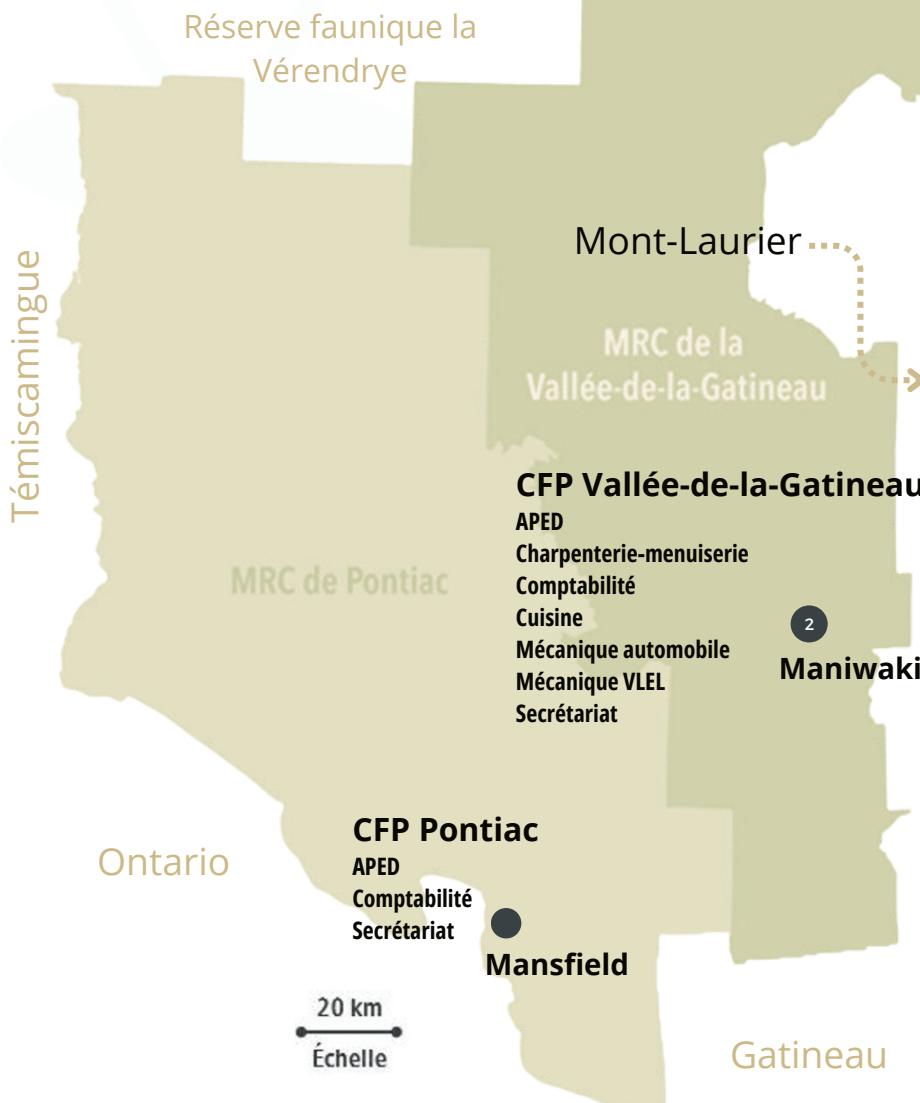
## CONSULTATIONS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'École des métiers a procédé à la consultation des différents acteurs de la communauté éducative afin de dresser un portrait réaliste concernant les enjeux, les priorités et les actions à mettre en place. Des questionnaires destinés au personnel, aux élèves et à la communauté ont permis de recueillir le point de vue de chacun des groupes concernés par la réussite des élèves.

Le comité s'est ensuite penché sur les résultats de ces sondages afin d'établir le contexte dans lequel l'École des métiers évolue.

Le portrait qui en résulte précise les sujets sur lesquels le Projet éducatif établira les moyens à mettre en œuvre afin d'assurer la persévérance et la réussite des élèves dans nos programmes de formation professionnelle.

# Un vaste territoire, une clientèle variée



Les récentes données sur l'environnement social et économique des MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau indiquent que la population dans nos régions est de plus en plus vieillissante et vulnérable sur le plan socio-économique.

Cette problématique entraîne une pénurie de main d'oeuvre qualifiée dans les entreprises de nos régions, ce qui affecte le taux d'inscriptions des élèves dans nos programmes de formations.

Nos deux centres de formation professionnelle entendent tenir compte de ce contexte afin d'ajuster l'offre de services pour répondre à la réalité des générations actuelle et future.

## Les programmes offerts dans les pavillons de l'École des métiers professionnels

- Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED)
- Charpenterie-menuiserie
- Comptabilité
- Cuisine
- Mécanique automobile
- Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger (MVLEL)
- Secrétariat

# LA CLIENTÈLE

La formation professionnelle accueille des élèves de 16 ans et plus qui proviennent notamment des écoles secondaires et des centres d'éducation des adultes ou qui effectuent un retour aux études après une période passée sur le marché du travail, entre autres. Les sources de motivation et les objectifs sont variés: retour aux études en raison d'un besoin de recyclage professionnel, quête d'une première diplomation après quelques années passées sur le marché du travail, désir d'apprendre un nouveau métier, aspiration à effectuer un changement de carrière, etc.

Afin de répondre aux besoins variés d'une clientèle qui se compose maintenant d'un tiers d'adultes de moins de vingt ans, des efforts ont été consacrés à l'ajout de services complémentaires à l'élève. La présence de ces ressources permet ainsi à la clientèle de bénéficier d'un soutien étroit tant sur le plan socio-affectif que sur le plan pédagogique.

D'autre part, la formation professionnelle vit depuis quelques années une diminution du nombre d'inscriptions. Cette diminution est observée partout au Québec et l'une des principales raisons qui explique ce déclin est la grande pénurie de main d'œuvre sur le marché du travail. La forte disponibilité d'emplois à des salaires compétitifs rend moins alléchant le retour aux études, surtout à temps plein.



Années scolaires	Pontiac		Vallée-de-la-Gatineau		Inscription totales
	DEP CSSHBO	Ententes autres CSS	DEP CSSHBO	Ententes autres CSS	
2018-2019	20	6	59	27	112
2019-2020	17	0	62	20	99
2020-2021	19	0	42	17	78
2021-2022	24	0	61	34	119
2022-2023	16	0	63	33	112
2023-2024 (en cours)	14	0	58	31	103
2024-2025 (prévis.)	0	0	26	7	33

# NOS FORCES



- Les stratégies d'arrimage des élèves entre les différents ordres d'enseignement (FGJ-FGA-FP) ;
- La qualité des relations entre le personnel des centres et les élèves ;
- La qualité des services d'enseignement offerts ;
- La qualité du matériel et des infrastructures dédiés à l'enseignement ;
- La complémentarité de l'offre de programmes en adéquation avec les besoins du marché du travail ;
- La collaboration avec les entreprises pour l'offre de stages et le placement des finissants ;
- La compétence et la stabilité du personnel ;
- L'implication de tous les membres du personnel dans le cheminement de l'élève ;
- Le climat scolaire positif.

# NOS DÉFIS



- La pénurie de main d'œuvre qualifiée en raison de la disponibilité d'emplois à des salaires compétitifs rendant moins alléchant le retour aux études, surtout à temps plein ;
- La valorisation de la formation professionnelle dans notre centre de services scolaire ;
- La diversification de l'offre de formation sous forme d'ententes avec d'autres centres de services, les attestations d'études professionnelles, etc. ;
- La poursuite du développement de partenariats avec la FGJ (formation générale des jeunes) ;
- L'offre de services d'orientation scolaire dans nos centres.

# LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PVER) 2023-2027

Afin de préparer son Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a réalisé, tout au long de l'année 2023, différentes consultations auprès de toute personne ayant, de près ou de loin, un lien avec le monde de l'éducation. Ces dernières ont permis de connaître les enjeux prioritaires vers lesquels orienter les actions afin de répondre plus efficacement aux besoins de sa clientèle, et ce, dans le but de favoriser la réussite éducative.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui résulte de ces démarches constitue l'outil de gouvernance qui sert à la fois d'instrument de planification et de support décisionnel en cohérence avec la Politique de la réussite éducative du Ministère de l'Éducation (MEQ). Ce plan oriente les actions des membres du personnel du CSSHBO dans le but d'améliorer la réussite des élèves.



Le Projet éducatif de l'École des métiers est en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSHBO.

Élaboré en fonction des réalités propres à son milieu et à ses enjeux spécifiques, il vise à guider les actions de l'ensemble des acteurs concernés vers l'atteinte d'objectifs communs déterminés ensemble pour les quatre prochaines années. Les indicateurs et les cibles ne sont qu'une partie des paramètres à considérer dans l'évaluation de l'efficacité de nos actions. Le tableau suivant dresse le portrait des actions sur lesquelles l'École des métiers se basera pour atteindre les cibles établies d'ici 2027.

ORIENTATION CSSHBO	OBJECTIF PEVR	OBJECTIF CFP EN COHÉRENCE AVEC LE PEVR	INDICATEURS	CIBLES CFP
<b>ENJEU 1 : RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>				
Faire de la réussite notre grande priorité	Accroître la réussite des élèves (MEQ)	Instaurer une procédure commune d'intervention pour mieux soutenir et encadrer nos élèves dans leurs apprentissages	Taux de sortie des élèves du CFP sans diplôme	Réduction du taux de sortie sans diplôme de 25% à 20% par année d'entrée
	Moderniser et valoriser la formation professionnelle (MEQ)	Élargir notre visibilité auprès de la clientèle des secteurs FGJ et FGA	Nombre d'activités de visibilité	Augmenter le nombre d'activités annuelles de 5 à 10, dont 2 ciblées en FGA
<b>ENJEU 2 : MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE</b>				
Faire du CSSHBO un employeur de choix	Assurer l'appréciation et le développement professionnel du personnel	Promouvoir et valoriser l'importance du développement professionnel pour tous les membres du personnel	Proportion de tout le personnel ayant accès annuellement à des activités de développement professionnel	De 57% à 100%
Assurer un environnement accueillant, bienveillant et sécuritaire	Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité (MEQ)	Favoriser un climat scolaire positif valorisant le développement et l'engagement de tous	Perception du climat scolaire positif dans notre centre.  Maintenir à un faible taux le nombre d'incidents de violence dans notre centre	Cible à venir en fonction du portrait initial 2024
<b>ENJEU 3 : COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE</b>				
Développer la mobilisation et l'engagement des parents et partenaires	Clarifier et développer des zones de collaboration avec les parents et partenaires	Créer de nouvelles occasions de réseautage auprès des partenaires dans nos centres	Augmenter le nombre d'activités avec nos partenaires en lien avec notre CFP	De 6 à 10 occasions de réseautage

# LEXIQUE

**Enjeu** : Les enjeux englobent tout ce que l'établissement d'enseignement, ses élèves et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Sa détermination repose sur la connaissance de l'environnement interne et externe de l'établissement.

**Orientations** : Une orientation permet à l'établissement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'établissement d'enseignement. Elle est rattachée à un ou plusieurs enjeux.

**Objectif** : L'objectif précise les engagements prioritaires de l'établissement.

**Indicateur** : L'indicateur est une information ou une mesure qui permet de juger des progrès accomplis en vue de l'atteinte de l'objectif. Il illustre concrètement, en tout ou en partie, le résultat, le phénomène ou l'objet qu'on veut mesurer.

**Cible** : La cible est le résultat attendu qui désigne le degré d'accomplissement visé par une intervention au cours d'une période donnée et par rapport à une mesure de situation de départ. Elle est la valeur visée par l'indicateur. La cible est précise et normalement quantifiable. Elle est présentée en valeur chiffrée, en nombre absolu ou en pourcentage.

## Reddition de comptes du projet éducatif

La reddition de comptes est une étape cruciale dans le processus entourant le Projet éducatif. L'évaluation des moyens mis en place est l'occasion pour l'École des métiers de se pencher sur les résultats obtenus et de mettre en commun les réflexions entourant cette analyse selon une visée d'amélioration continue.

Afin de mener à bien les actions qui seront entreprises en fonction des objectifs priorisés dans le Projet éducatif, un comité de pilotage est mis en place. Il a pour mandats d'évaluer annuellement les moyens mis en place et de partager les bonnes pratiques réalisées en fonction des objectifs à atteindre. Une reddition de comptes du Projet éducatif sous forme de bilan sera alors produite, et ce, dans l'esprit d'une saine gestion axée sur les résultats. Ce bilan sera présenté à la communauté afin qu'elle prenne connaissance des résultats et participe aussi à son évaluation.

Le Conseil d'établissement transmettra ensuite à la communauté éducative les choix effectués par l'équipe-centre et les résultats observés (LIP, articles 75 et 109.1). L'information présentée sera claire, précise et concise, rédigée dans un langage accessible et rapportée fidèlement, et ce, dans un souci de transparence comme le requiert la reddition de comptes.